



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

18 MAI 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffe



26066858

N° d'entreprise : 0403 316 397

Nom

(en entier) : Veolia Environmental Services Belux

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Boulevard Poincaré 78-79, 1060 Bruxelles

Objet de l'acte : Démission - Nomination - Pouvoir

Extrait des décisions écrites et unanimes de l'actionnaire unique prises en date du 27/03/2026.

L'Actionnaire Unique approuve ensuite les décisions écrites ci-après:

1. Démission et nomination d'administrateurs

L'Actionnaire Unique prend acte de la démission de Monsieur Gavin Graveson en tant qu'administrateur de la Société avec effet à compter du 2 avril 2026.

L'Actionnaire Unique remercie Monsieur Graveson pour l'exercice de son mandat d'administrateur et annule et révoque, par conséquent, tous les pouvoirs qui lui ont été attribués.

En outre, l'Actionnaire Unique décide de nommer Monsieur Richard Kirkman en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de 2029 (qui se prononcera sur l'exercice de 2028).

Monsieur Richard Kirkman exercera son mandat à titre gratuit.

L'Actionnaire Unique prend également note de la décision de Monsieur Kirkman d'élire domicile, pour toutes les questions affectant l'exercice de son mandat, au siège de la Société.

Le Conseil d'administration sera dès lors composé comme suit:

- Monsieur Philippe Tychon - administrateur-président (jusqu'à l'AGO de 2029);
- Monsieur Franck Arien - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2029); et
- Monsieur Richard Kirkman - administrateur (jusqu'à l'AGO de 2029).

2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales

L'Actionnaire Unique décide de donner une procuration spéciale à Madame Hanane Mejdoubi, Madame Carmen Theunis et à tout autre collaborateur de la SRL B-docs (sise Rue du Taciturne 27 à 1000 Bruxelles et enregistrée sous le numéro d'entreprise BE 0876.368.373) ainsi qu'à Monsieur Thomas Deruytter, Madame Laure Vijfeyken et Madame Aylin Cebbar, chacun ayant le pouvoir d'agir seul, avec la possibilité de substitution, aux fins d'accomplir tous actes et de finaliser, parapher, signer et d'exécuter tous documents figurant dans les présentes décisions écrites, au nom et pour le compte de la Société, ainsi que toutes déclarations, notifications, dépôts, certificats, accords ou autres documents nécessaires ou utiles à l'exécution de ces décisions, y compris toutes les formalités légales à accomplir au greffe du tribunal de l'entreprise, auprès d'un guichet d'entreprises, à la Banque-Carrefour des Entreprises ou à l'administration de la TVA.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réserve
au
Moniteur
belge



Pour extrait conforme,

B-docs SRL,
Représentée par Hanane Mejdoubi
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).